

MAIRIE de GROISY



HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 7 JUILLET 2025
DELIBERATION

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 14 - Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 1^{er} juillet 2025

Etaient présents : Isabelle BASTID - Henri CHAUMONTET - Amélie CONTAT-FONTAINE - Gérard DUGAVE
 Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Daniel JORDANOU - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE
 Stephen MARTRES - Christelle MICHELIN - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET - Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Régis BLANC - Nathalie BOCQUET - Nathalie CHAPPET - Philippe MANDEREAU
 Mélanie OUVRY - Brian SINICKI

Etaient absents : Fabienne ALTER - Clément BERTA - Camille REMILLON - David VERNEY

Pouvoirs : 6

Régis BLANC a donné pouvoir à Isabelle DUPANLOUP
 Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET
 Nathalie CHAPPET a donné pouvoir à Christophe SIBILLE
 Philippe MANDEREAU a donné pouvoir à Isabelle BASTID
 Mélanie OUVRY a donné pouvoir à Anaïs DURET
 Brian SINICKI a donné pouvoir à Jean LACHAVANNE

Quorum : 13

Secrétaire de séance : Amélie CONTAT-FONTAINE

**DEL N° 2025-071 – ENFANCE – JEUNESSE - PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)
 AU GROUPE SCOLAIRE LE CHAMOIS 233, CHEMIN DE BELLE VUE :
 APPROBATION**

Exposé de madame Anaïs DURET, Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la circulaire n°2015-205 du 25 novembre 2015,

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un dispositif essentiel qui permet aux établissements scolaires de se préparer à une situation de risques majeurs et de la gérer lorsqu'elle survient pour en limiter les conséquences.

En attendant l'arrivée des secours extérieurs, le PPMS permet d'assurer la sécurité des personnes présentes dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

Le PPMS est un document opérationnel qui décrit les mesures à prendre lors d'un événement majeur.

Les deux plans qui existaient, par le passé, relatifs aux risques majeurs, d'une part, et à l'attentat-intrusion, d'autre part ont été réunis, faisant du PPMS un document unique.

La direction des services départementaux de l'éducation nationale identifie en lien avec les collectivités territoriales, les risques auxquels sont exposés les écoles.

Le PPMS est élaboré en lien avec le directeur d'école ainsi que le maire de la commune d'implantation.

Le PPMS du Groupe Scolaire Le Chamois à Groisy, tel que joint en annexe de la présente délibération, élaboré en collaboration avec la Direction de l'Ecole et le Maire de la Commune de Groisy, définit :

- l'ensemble des conduites à tenir, selon les différents risques, et les locaux,
- répertorie les personnes à contacter en cas de problème.

**Au vu de l'exposé,
et après en avoir délibéré,
le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **Approuve** le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) du Groupe Scolaire Le Chamois,
- **Autorise** le Maire à signer toute pièces administrative ou comptable s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

La Secrétaire de séance,
Amélie CONTAT-FONTAINE



Le Maire,
Henri CHAUMONTET



Acte certifié exécutoire :
Télétransmis en Préfecture le : 15/7/2025
Publié le : 16/7/2025
Le Maire,
Henri CHAUMONTET





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le 16/07/2025

ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE

S²LOW

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)



74570 GROISY

École Primaire
Le CHAMOIS

Table des matières

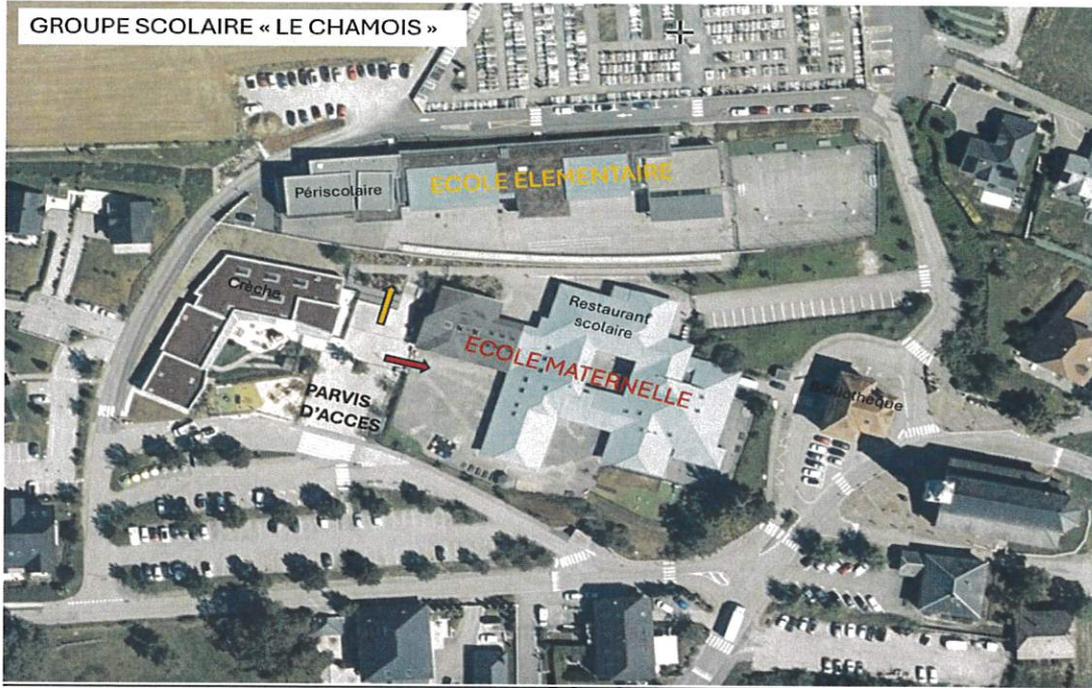
PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT	2
■ Fiche - Identification de l'école ou de l'établissement.....	2
■ Fiche - Plans de l'école ou de l'établissement.....	10
■ Fiche - Identification des zones de mise en sûreté.....	18
PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS	19
■ Fiche - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir.....	19
■ Fiche - Répartition des missions.....	22
■ Fiche - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours.....	23
■ Fiche - Missions du responsable de zone de mise en sûreté	24
■ Fiche - Recensement des personnes présentes.....	25
ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT	26
■ Fiche - Annuaire de crise	26
■ Fiche - Liste des personnes nécessitant une attention particulière.....	27

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le 16/07/2025
ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE

Fiche - Identification de l'école ou de l'établissement

Parvis d'accès piétonnier au groupe scolaire



Façade et entrée principale de l'école maternelle



Façade et rampe d'accès piétonne à l'école élémentaire



Nom de l'école ou de l'établissement : **ECOLE PRIMAIRE DU CHAMOIS**

Adresse géographique du site : **233 chemin de Belle-Vue**

Commune : **GROISY**

Circonscription (si école) : **BONNEVILLE 2**

Département : **HAUTE-SAVOIE**

Académie : **GRENOBLE**

Coordonnées GPS : Latitude : **46.018511372895** Longitude : **6.1697380802493**

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le 16/07/2025

ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE

SLOW

Type d'établissement

École¹ Collège Lycée Autre : _____

Nombre de bâtiments : 2

Nombre de sites rattachés au site principal : _____

Préciser (exemple : gymnase extérieur) _____

Spécificités

Atelier Laboratoire

Situé dans un périmètre PPI (plan particulier d'intervention)

Stockage de matières dangereuses

Autre (à préciser) :

Internat : Oui Non

Points de contact principaux sur le site (nom, prénom, fonction et numéros de téléphone portable/fixe)

Nom	Prénom	Fonction	Numéro de téléphone (portable ; fixe)
JOURNAUD	CORINNE	Directeur d'école	06 07 46 47 00 perso 06 07 46 47 00 pro
XXXXX	XXXXX	Enseignant (en l'absence du directeur d'école/chef d'établissement)	06 07 46 47 00
CHAUMONTET	HENRI	Maire	01 50 00 00 00 06 07 46 47 00
VALLEJO	BEATRICE	Adjointe au maire en charge du Plan Communal de sauvegarde	06 07 46 47 00
GHEZZI	LUDOVIC	Responsable Services Techniques Communaux	06 11 00 00 00
ASTREINTE TECHNIQUE		Intervention hors horaires scolaires	06 11 00 00 00

Horaires habituels d'utilisation des locaux :

Horaires d'ouverture et de fermeture	Matin		Scolaire		Après-midi		Nuit		Week-end	
	de __ h	à __ h	de 9 h	De 13h30 à 16h30	Périscolaire, hors temps scolaire		de __ h	à __ h	Internat	
					de __ h	à __ h	de __ h	à __ h	de __ h	à __ h

Nombre de personnels affectés (à la rentrée scolaire) : 1 directrice, 15 titulaires, 3 TS, 3 PES, 6 AESH, 6 ATSEM

Nombre d'élèves inscrits (à la rentrée scolaire) : 416

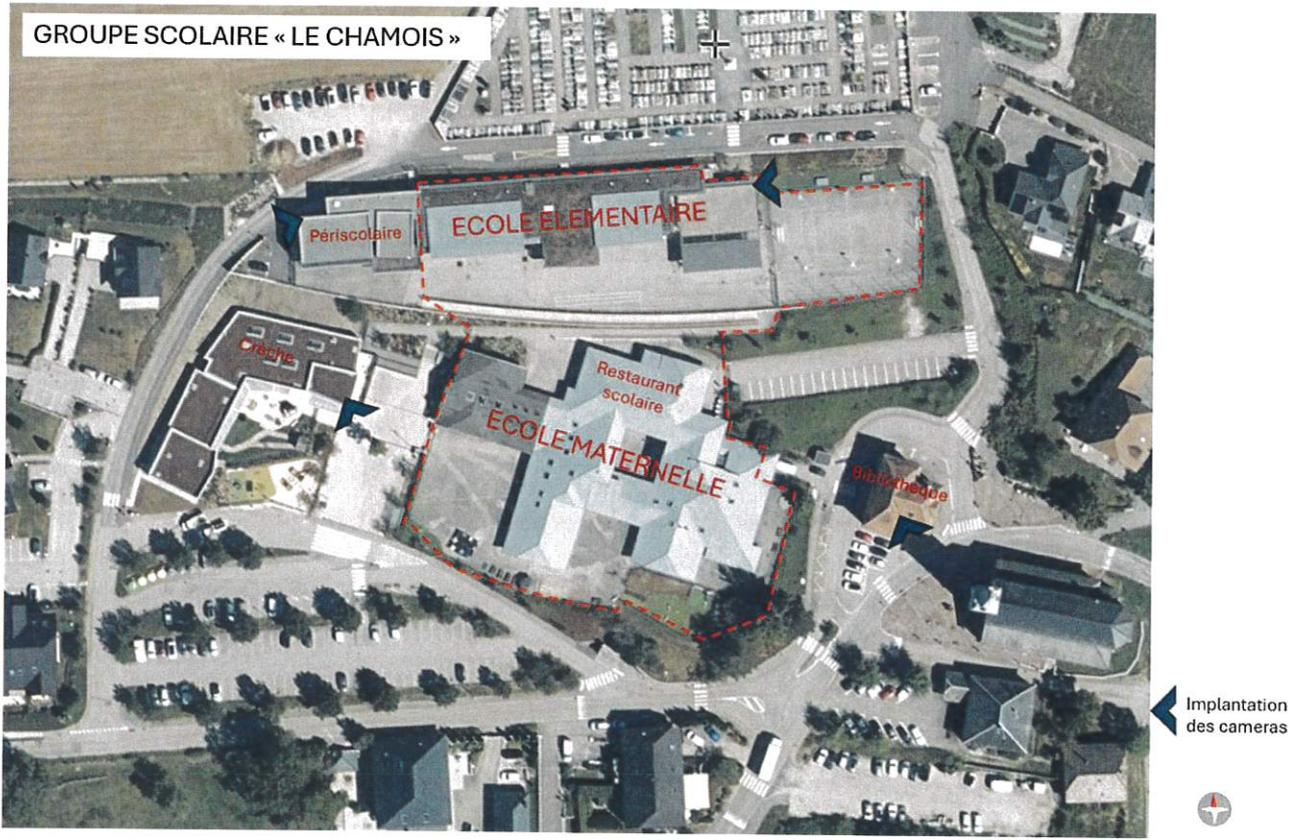
Système de vidéoprotection : Oui Non (si oui, implantation des caméras à préciser sur le plan de masse)

Nombre de caméras

4 – (arrêté préfectoral n°Pref-cabinet BPA-2024/0566 du 15/09/24)

¹ Dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal, chaque école est une entité propre et doit disposer d'un PPMS.

<p>Emplacement de tous les moniteurs retours avec les vidéos internes ou externes au site</p>	<p>Videoprotection externe à l'enceinte de</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 camera coté parking Ecole é - 1 camera coté cimetière - 1 caméra sur parvis d'accès - 1 camera sur carrefour d'accès bibliotheque/cantine
<p>Lieu d'extraction des vidéos</p>	<p>Enregistreur principal : en mairie Enregistreur secondaire : dans le local informatique de l'école élémentaire</p>
<p>Référent(s) au sein de de l'école ou de l'établissement</p>	<p>Directrice du groupe scolaire</p>
<p>Accès à distance aux vidéos, possible sur tablette ou smartphone</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom de l'application à télécharger : _____ • Adresse IP : _____ • Numéro de port : _____ • Login : _____ • Modalités pour obtenir le mot de passe : _____



Détection, contrôle d'accès et coupures des sources d'énergie :

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le 16/07/2025
 ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE

SLOW

<p>Système de détection d'intrusion</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non POUR L'ECOLE MATERNELLE (mise en fonction totale avec projet de rénovation)</p> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> Localisation (zones) : ensemble du bâtiment (hall / salle de classes...) _ Capteurs de mouvements dans chaque pièce ayant un accès sur l'extérieur Type (volumétrique, périmétrique ...) : _volumétrie Lieu de gestion (centrale d'alarme) : __local VDI _____ Couplage avec le système de vidéoprotection : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (pop-up sur écran) 			
<p>Contrôle d'accès</p>	<ul style="list-style-type: none"> Type (badges, clefs (mécanique), biométrie, ouverture commandée.) : _Clefs mécanique avec organigramme _____ Localisation (zones) : _____ Lieu de gestion : _____ Couplage avec le système de vidéoprotection : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (pop-up sur écran) 			
<p>Moyens d'ouverture de tous les accès (type « passe général »)</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, qui en détient ? __ Services techniques communaux_+ direction école</p> <ul style="list-style-type: none"> Emplacement(s) des doubles : __ en mairie Possibilité d'ouverture d'un des accès à distance : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <p>Si oui, par qui ? _____</p>			
<p>Coupure des fluides</p>		<p>Localisation (1)</p>	<p>Manœuvre à effectuer (2)</p>	<p>Zone desservie Remarques (3)</p>
<p><u>Ecole maternelle</u></p>				
<p>ÉLECTRICITÉ</p>		<p>Local TGBT dans galerie d'accès de service</p>	<p>Abaisser le disjoncteur principal</p>	<p>Ensemble du groupe scolaire (Maternelle / Elémentaire yc Cuisine). Présence du Tarif Jaune dans ce local</p>
<p>EAU</p>		<p>Local Eau dans galerie d'accès de service Juste derrière la porte sous l'extincteur</p>	<p>Fermer la vanne vers la droite</p>	<p>Ensemble de l'école maternelle</p>
<p><u>Ecole élémentaire</u></p>				
<p>ELECTRICITE</p>		<p>Armoire TGBT derrière la porte de la salle des maitres</p>	<p>Abaisser le disjoncteur principal</p>	<p>Ensemble du bâtiment</p>
<p>AIR/VENTILATION</p>		<p>Armoire principale dans local ventilation au rdc</p>	<p>Abaisser le disjoncteur</p>	<p>Ensemble du bâtiment</p>
<p>EAU</p>		<p>Regard à l'angle du cimetière</p>	<p>Fermer la vanne vers la droite</p>	<p>Ensemble de l'école élémentaire</p>

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le 16/07/2025

ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE



GEOOTHERMIE	Local PAC à l'arrière du bâtiment	Disjoncteur à abaisser	
<u>Autres</u>			
GAZ (cuve pour besoins de la cuisine scolaire située sur le parking de la cuisine)	Dans local stockage de la cuisine	Fermer la vanne vers la droite	Cuisine scolaire
<p>(1) Localisation précise des organes de coupure : bâtiment, local, repère (ex. : « derrière la grille bleue »)</p> <p>(2) Description de la manœuvre à effectuer : ex. : « appuyer sur le bouton rouge », « tourner de robinet jaune d'un ¼ de tour vers la droite »</p> <p>(3) a) Zone desservie : vérifier (sur plans ou par fonctionnement de l'organe de coupure) les zones ou réseaux concernés par cette coupure.</p> <p>b) « Remarques de fonctionnement » : ex. : « accessible avec le passe n°... »</p>			

Les photographies des systèmes de fluides doivent être jointes au PPMS

Joindre autant de photographies que nécessaire pour faciliter l'action des personnes res et permettre aux services intervenants (forces de sécurité intérieure, services de secours...) de visualiser et prendre en compte ces risques supplémentaires. Indiquer si possible la manœuvre à effectuer.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le 16/07/2025
ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE



Photo

ELECTRICITE Ecole maternelle



Photo

Photographie 2

ELECTRICITE Ecole élémentaire



Photo

Photographie 3

EAU Ecole maternelle



EAU Ecole élémentaire



Photo

Photographie 5

VENTILATION Ecole élémentaire

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le 16/07/2025
ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE



CHAUFFAGE Ecole élémentaire



CUVE DE GAZ (CUISINE SCOLAIRE)

■ Fiche - Plans de l'école ou de l'établissement

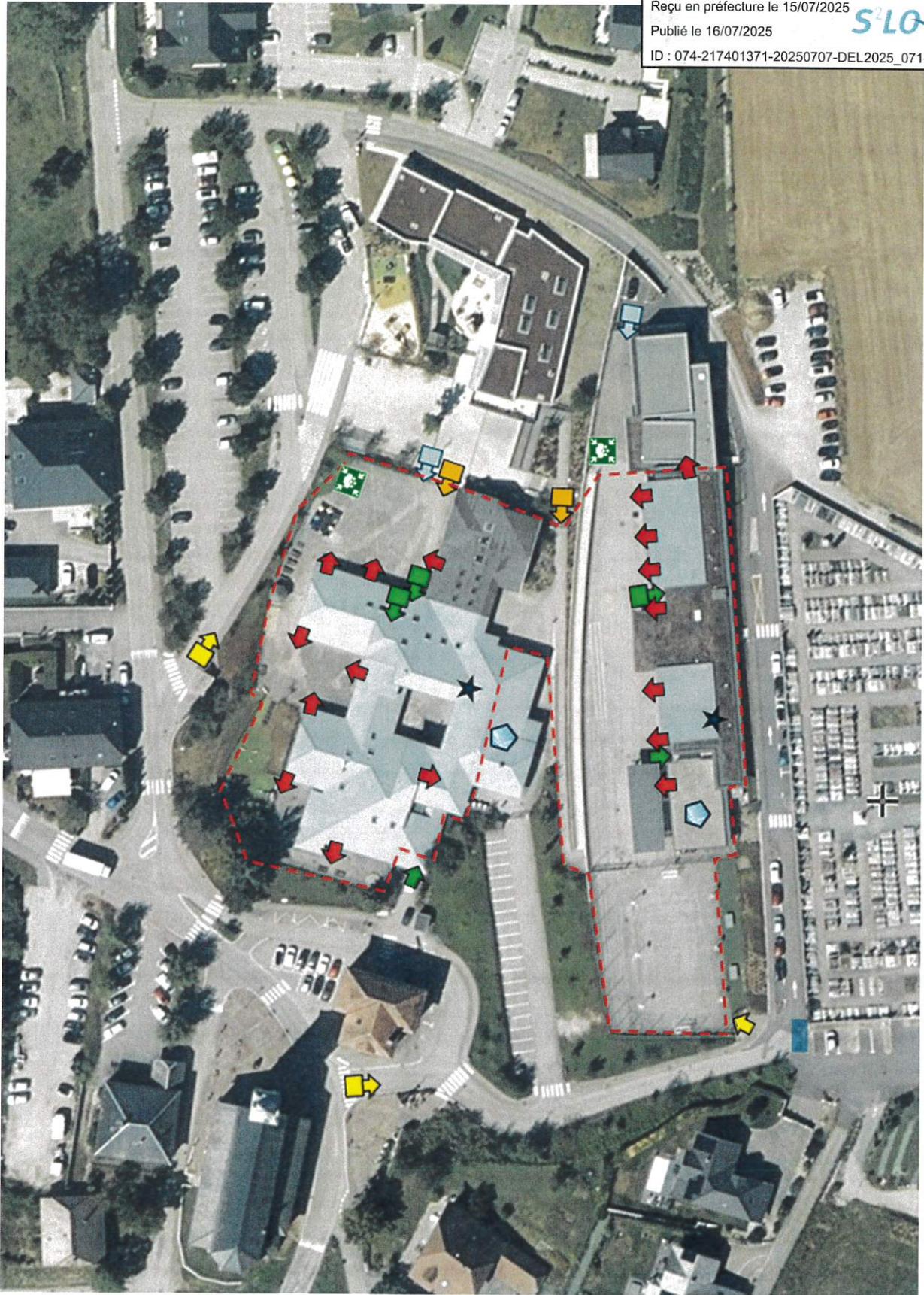
Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le 16/07/2025
 ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE



Légende à faire figurer sur les différents plans

Accès au site		Accès principal véhicule
		Accès secondaire véhicule
		Accès principal piéton
		Accès secondaire piéton
Accès piétons au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Accès véhicule au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Sorties de secours du bâtiment		Sortie de secours
Zones de mise en sûreté		
Point de rassemblement extérieur		
Annotations	Annotation	
Délimitation du site		
Positionnement des armoires à matériel (à mettre également sur plan intérieur)		
Orientation du plan		

Vue satellite Géoportail (veiller à prendre le site dans sa totalité et à conserver les proportions) :



Plan des bâtiments par niveau : Insérer les plans des différents niveaux de manière croisée, une page par niveau en occupant au maximum l'espace tout en veillant à conserver les photographies par bâtiment.

Bâtiment A – Ecole élémentaire



Accès principal



Zone de mise en sûreté



Arrivée d'eau (hors plan – cf plan vue aérienne – angle sud-est du cimetière)



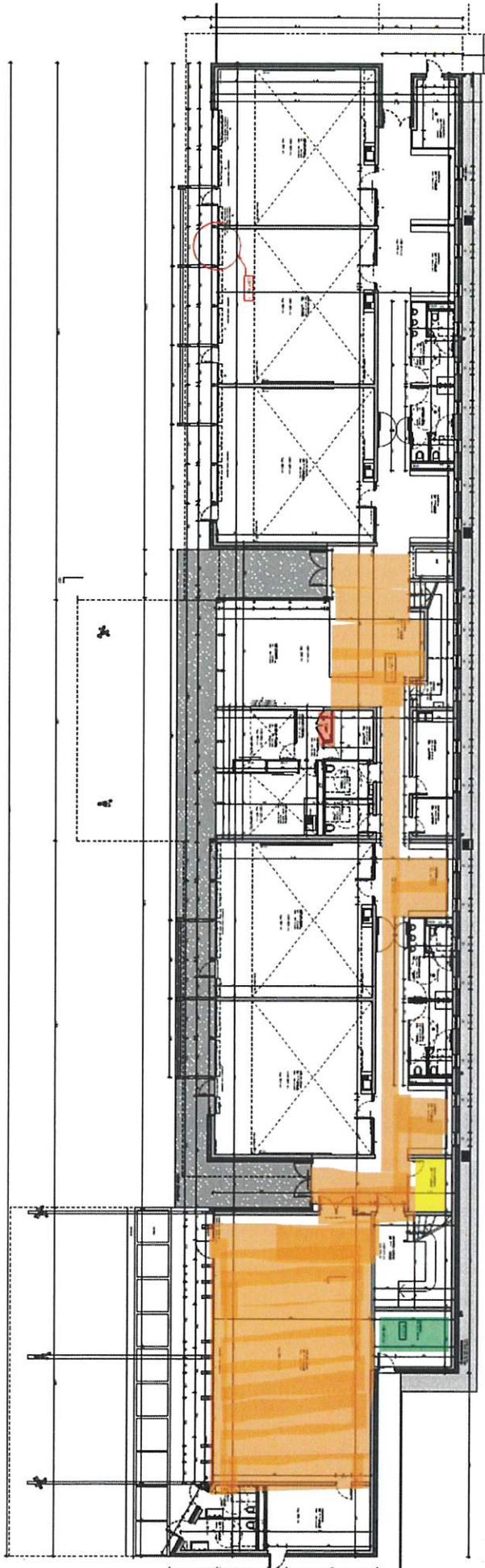
TGBT



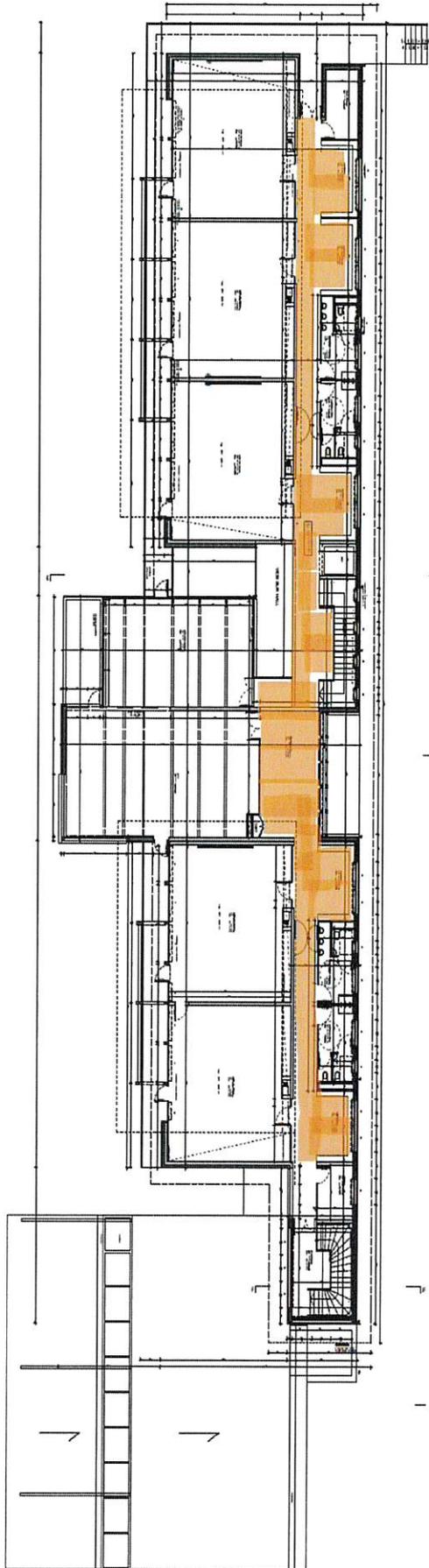
Ventilation



Chaufferie



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE (ZONE DE MISE EN SURETE)



PLAN DU 1^{er} ETAGE (ZONE DE MISE EN SURETE)

Bâtiment B – Ecole maternelle

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le 16/07/2025
ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE



Accès principal

-  Zone de mise en sûreté
-  Arrivée d'eau
-  TGBT
-  Cuve de Gaz

■ Fiche - Identification des zones de mise en sûreté

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le 16/07/2025
 ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE

L'identification des zones de mise en sûreté constitue un cadre général qui permet d'anticiper la plupart des situations liées aux risques majeurs ainsi qu'aux menaces.

En cas d'intrusion, les élèves et les personnels doivent pouvoir s'échapper sans être exposés à la menace ou se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible, dans la salle où ils se situent ou à proximité.

ECOLE ELEMENTAIRE

ZONES	Lieux constituant la zone (salles, partie de couloir, toilettes, centre de documentation, salle informatique, gymnase)	Lieux d'origine des personnes accueillies dans la zone	Capacité d'accueil	Observations
Zone 1 PR	Cour élémentaire	Toutes les classes élémentaires	254	POINT DE RASSEMBLEMENT élémentaire
Zone 2 MS	Salle motricité élémentaire	Classes élémentaires de l'étage	150	
Zone 3 MS	Classes du RDC		130	

ECOLE MATERNELLE

ZONES	Lieux constituant la zone (Salles, partie de couloir, toilettes, centre de documentation, salle informatique, gymnase)	Lieux d'origine des personnes accueillies dans la zone	Capacité d'accueil	Observations
Zone1 PR	Cour maternelle	Toutes les classes maternelles		POINT DE RASSEMBLEMENT maternelle
Zone 2 MS	Salle motricité maternelle	Toutes les classes maternelles	150	

Liste du matériel fourni par armoire de stockage

- Ruban adhésif large
- Trousse de premier secours
- 4 lampes torche avec piles
- 1 poste de radio avec piles
- 2 couvertures de survie
- 2 cornes de brume
- 5 packs d'eau
- 2 ramettes de papier
- Petits matériels d'occupation

Vérification du matériel et des denrées annuellement

PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACILITÉS EN CAS DE RISQUES MAJEURS

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le 16/07/2025
 ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE

SLOW

■ Fiche - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir

Les conduites à tenir varient selon l'événement qui survient. En cas de crise de haute intensité, des consignes peuvent être fixées par le gouvernement (dans le cadre du plan Vigipirate en cas d'attentat, par exemple) et sont diffusées le cas échéant par le ministère chargé de l'éducation nationale.

MENACES		COCHER SI CONCERNÉ
<p>Alerte à la bombe, découverte d'un objet suspect</p> <p>Conduite à tenir : Évacuation</p>	<p>Éloigner les élèves (si nécessaire dans un espace fermé situé à distance)</p> <p>Ne jamais manipuler ni déplacer l'objet suspect</p> <p>Délimiter un périmètre de sécurité</p> <p>Appeler le 17, indiquer la nature de l'engin ou son aspect puis le lieu, donner le numéro de téléphone de la personne à contacter</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Menaces ou violences à proximité de l'établissement</p> <p>Conduite à tenir : Mise à l'abri simple</p>	<p>Adapter son comportement à la situation et aux directives</p> <p>Au sein de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans une salle de cours : fermer toutes les entrées, continuer de faire cours, sans exposition vis-à-vis de l'extérieur • regrouper les élèves à l'intérieur dans les zones prévues • se conformer aux instructions, en cas d'évacuation des lieux ordonnée par la préfecture • dans tous les cas, faire en sorte que les élèves se trouvant à l'extérieur de l'établissement (sorties, piscine, etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure ou rejoignent les lieux désignés par les services préfectoraux 	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Intrusion, agression, violence, menace, attaque terroriste au sein de l'établissement</p> <p>Conduite à tenir : S'échapper Se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible Alerter les forces de sécurité intérieure (17 ou 114)</p>	<p>S'échapper de manière collective ou individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier la localisation du danger • être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves et pouvoir indiquer ensuite l'itinéraire emprunté • Δ rester calme, prendre la sortie la moins exposée et la plus proche, utiliser un itinéraire connu si possible, demander le silence absolu <p>Se cacher en se barricadant :</p> <p>Cas 1 : les élèves sont dans des classes non exposées, sécurisées (zone de mise en sûreté) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rester dans la classe, verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. <p>Cas 2 : les élèves sont dans des classes où il est dangereux de se cacher (exemple, rez-de-chaussée avec baies, absence de portes, etc.) ou à l'extérieur des classes (toilettes, récréation, intercourts, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • quitter la classe pour rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs. Verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. <p>Pour les élèves à l'extérieur de l'établissement, se maintenir sur le lieu de l'activité extérieure puis rejoindre les lieux désignés par la préfecture ou les forces de sécurité intérieure</p>	<input checked="" type="checkbox"/>



RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

<p>Séisme</p> <p>Conduite à tenir : Rester et se protéger</p>	<p>Si l'on est à l'intérieur et si la sortie n'est pas possible d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres</p> <p>Si l'on est proche de la sortie ou à l'extérieur : ne pas rester sous tout ce qui peut s'effondrer, évacuer vers les zones prévues</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Tsunami</p> <p>Conduite à tenir : Mise à l'abri simple ou évacuation vers un point haut</p>	<p>Suivre les consignes des autorités</p> <p>Évacuer vers une zone située en hauteur, en suivant l'itinéraire prévu</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Éruption volcanique</p> <p>Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée</p>	<p>S'informer et suivre les consignes des autorités (évacuer seulement sur ordre des autorités)</p> <p>Trouver refuge à l'intérieur d'un bâtiment</p> <p>Arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation</p> <p>Si la zone de mise en sûreté est impactée par l'éruption, se protéger la tête, la peau et les voies aériennes (linge, humide de préférence)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Inondation à cinétique lente (crues) à cinétique rapide (pluies torrentielles)</p> <p>Conduite à tenir : Mise à l'abri simple ou évacuation (vers un point haut ou un autre bâtiment)</p>	<p>Rejoindre les zones prévues en hauteur</p> <p>Ne pas aller dans les zones inondées</p> <p>Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage</p> <p>Couper le gaz et l'électricité</p> <p>Ne pas prendre l'ascenseur, fermer les portes et fenêtres</p> <p>Mettre le matériel fragile en hauteur</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Tempête</p> <p>Conduite à tenir : Mise à l'abri simple dans un bâtiment en dur</p>	<p>S'éloigner des façades et des vitres exposées au vent</p> <p>Fermer les portes et volets</p> <p>Surveiller ou renforcer les éléments de construction</p> <p>Consolider les vitres avec du ruban adhésif si absence de volets extérieurs</p> <p>Entrer tous les objets susceptibles de s'envoler</p> <p>Limiter les déplacements</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Cyclone, ouragan, typhon</p> <p>Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée dans un bâtiment en dur</p>	<p>Ne pas sortir et attendre la fin de l'alerte</p> <p>Protéger les fenêtres</p> <p>Se tenir loin des vitres</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Mouvements de terrain Effondrement de cavités souterraines, éboulements, coulées boueuses, glissements de terrain, avalanche</p> <p>Conduite à tenir : Reste et se protéger ou évacuation vers une zone stable</p>	<p>À l'intérieur, s'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres</p> <p>À l'extérieur, entrer dans le bâtiment en dur le plus proche</p> <p>En cas de risque d'effondrement de terrain, évacuer vers une zone stable</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Feu de forêt</p> <p>Conduite à tenir : Évacuation ou mise à l'abri améliorée</p>	<p>Appeler le 18</p> <p>S'éloigner dans la direction opposée à la propagation du feu</p> <p>Rejoindre une zone de mise en sûreté externe prévue</p> <p>Si le feu menace le bâtiment : libérer les accès</p> <p>En cas de confinement : fermer les volets et fenêtres et calfeutrer les entrées d'air</p>	<input type="checkbox"/>



<p>Rupture de barrage</p> <p>Conduite à tenir : Évacuation vers un point haut ou mise à l'abri simple en hauteur</p>	<p>Se réfugier en hauteur à l'extérieur et suivre les itinéraires prévus À défaut, se mettre à l'abri dans les étages supérieurs d'un bâtiment</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Accident nucléaire</p> <p>Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité</p>	<p>Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur Fermer les portes et les fenêtres Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Ne pas toucher les objets situés à l'extérieur ou mouillés par la pluie Attendre et appliquer les consignes des autorités (iode, évacuation)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Nuage toxique Accident sur un site SEVESO proche, accident de transport de matières dangereuses...</p> <p>Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité</p>	<p>Se mettre à l'abri dans les zones prévues Fermer les portes et les fenêtres et calfeutrer les entrées d'air Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Couper le gaz et l'électricité Éviter toute flamme ou étincelle (risque éventuel d'explosion)</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Explosion</p> <p>Conduite à tenir : Évacuation</p>	<p>Évacuer vers les zones extérieures prévues Pour se protéger des fumées : arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage et couper le gaz et l'électricité</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Autre risque technologique</p> <p>Conduite à tenir :</p>	<p>À définir au cas par cas. Équipements de l'établissement qui pourraient entraîner des accidents supplémentaires.</p>	<input type="checkbox"/>

ACTIONS	Désigner un responsable et une autre personne en cas d'absence
Déclencher l'alarme adaptée à la nature de l'événement	<ul style="list-style-type: none"> • C. JOURNAUD • V. MAUCORONEL
Activer le PPMS Mobiliser la cellule de crise	<ul style="list-style-type: none"> • C. JOURNAUD • V. MAUCORONEL
Renseigner la main courante	<ul style="list-style-type: none"> • C. JOURNAUD
Alerter les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours Maintenir un lien permanent	<ul style="list-style-type: none"> • EP : Enseignant classe 3 • EM : enseignant classe 4
S'assurer de la mise en sûreté de tous (élèves, tous personnels présents ou non et toute autre personne présente) Recenser les personnes présentes	<ul style="list-style-type: none"> • EP : enseignant classe 5 • EM : enseignant classe 6
Dès que possible, établir une liaison avec la hiérarchie (DSDEN, académie), le maire et la collectivité territoriale gestionnaire	<ul style="list-style-type: none"> • EP : enseignant classe 2 • EM : enseignant classe 2
Selon les cas, contrôler et sécuriser les accès et les systèmes de fluides de l'école ou de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • C. Journaud, V. Maucoronel • Services techniques (astreinte)
Accueillir les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours	<ul style="list-style-type: none"> • EP : enseignant classe 8 • EM : atsem
Le cas échéant, veiller au bon déroulement des opérations de regroupement en vue d'une évacuation	<ul style="list-style-type: none"> • C. Journaud • V. Maucoronel
Gérer les communications extérieures (familles, médias, autre)	<ul style="list-style-type: none"> • Famille : • IEN, Mairie
Désactiver le PPMS, organiser le retour à une situation normale	<ul style="list-style-type: none"> • C. Journaud • V. Maucoronel

■ Fiche - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le 16/07/2025
 ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE



L'alarme est déclenchée dans plusieurs situations :

- En prévention d'un **danger imminent** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- En réaction à un **événement au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- Sur **demande directe des autorités**,
- En réaction **au déclenchement de l'alerte à la population**,
- Si une personne **est témoin d'un événement pouvant avoir une incidence majeure pour l'école ou l'établissement, ses élèves et ses personnels** (exemple : camion de transport de matières dangereuses accidenté à proximité, intrusion...).

LISTE DES ALARMES EXISTANTES SUR LE(S) SITE(S) :

RAPPEL : Pour l'activation du PPMS, chaque école ou établissement dispose d'au moins deux moyens d'alerte, connus, audibles de tous et partout, et distincts de l'alarme incendie, afin d'adopter la posture adaptée à la situation :

- **évacuation, mise à l'abri simple, mise à l'abri améliorée**
- **s'échapper/se cacher.**

Des signaux sonores suivis de messages parlés (en direct ou pré-enregistrés) permettent d'attirer rapidement l'attention des personnes et de clarifier les consignes et les conduites attendues. Ils peuvent utilement être complétés par des signaux lumineux.

Nature de l'événement	Description de l'alarme	Point(s) de déclenchement	Personne(s) pouvant la déclencher
Alerte a la bombe	Son continu	Bureau de direction	Directrice ou enseignant
Attentat-intrusion	Alternance rapide de son	Bureau de direction	Directrice ou enseignant
Menace ou violence	Alternance lente de son	Bureau de direction	Directrice ou enseignant

Après le déclenchement de l'alarme, le directeur d'école ou le chef d'établissement prend sans délai contact avec les forces de sécurité intérieure (police/gendarmerie) par tout moyen (17 ou bouton d'alerte) et/ou le 18 (pompiers). Il ne faut pas supposer que l'alerte a déjà été donnée.

ÉLÉMENTS À COMMUNIQUER AUX SECOURS :

- nom et statut de l'appelant,
- localisation du bâtiment,
- nature et localisation de l'événement,
- réactions et positionnement des élèves et personnels,
- localisation du point d'accueil des secours,
- autre précision utile.

Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé.

Le responsable de l'école ou de l'établissement s'assure ensuite de la diffusion des consignes, auprès des personnels et des élèves qui se trouvent à l'extérieur de l'établissement ou susceptibles de le rejoindre.

■ Fiche - Missions du responsable de zone de mise en sûreté

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le 16/07/2025
 ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE



Numéro de téléphone du directeur d'école / du chef d'établissement : _____

Moyen de communication avec la cellule de crise (numéro de téléphone, fréquence du talkie-walkie...) : _____

<p>Rôle du responsable de zone de mise en sûreté</p> <p>Nom : _____</p> <p>Ligne directe : _____</p> <p>N° téléphone portable : _____</p>	<p>Observations</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Faire le lien avec le responsable d'établissement ou la cellule de crise si elle est activée ■ Suivre les consignes transmises 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ S'assurer de la mise en sûreté de toutes les personnes présentes dans la zone 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Transmettre rapidement les effectifs présents ■ Etablir la liste des absents / manquants 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Signaler tout incident ou malaise 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôler les accès de la zone 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion de l'attente : Maintenir le calme, s'informer et communiquer de manière adaptée, rassurer les personnes qui expriment ne pas se sentir bien 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ En cas d'appel aux forces de sécurité intérieure ou services de secours, informations à communiquer : Nom et statut de l'appelant, Localisation du bâtiment, Nature et localisation de l'événement, réactions et positionnement des élèves et personnels, Localisation du point d'accueil des secours. Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé. 	
<p>Fréquences radio à écouter</p>	
<p>France Bleu : _____ Mhz</p>	<p>France Info : _____ Mhz</p>
<p>France Inter : _____ Mhz</p>	<p>Radio locale conventionnée par le préfet : _____ Mhz</p>

Fiche - Recensement des personnes présentes

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le 16/07/2025
 ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE



À remplir et à communiquer dès que possible au responsable d'établissement ou à la cellule de crise si elle est activée

Zone de mise en sûreté ou autre lieu :

Nom du responsable de zone ou autre personnel :

Nombre total d'élèves présents

Nombre total d'adultes présents

S'il s'agit d'une zone regroupant des élèves de différentes classes (exemple : déclenchement du PPMS lors de la récréation), seront remplis à minima les colonnes nom/prénom/présent/blessé.

N.B. Un élève absent est un élève absent de l'école ou de l'établissement le jour de l'événement. Un élève manquant à l'appel est un élève qui était présent en début de journée mais qui manque à l'appel au moment de l'événement.

NOM	PRÉNOM	CLASSE	PRÉSENT	ABSENT	MANQUANT	BLESSÉ

Disposer cette fiche dans les zones de mise en sûreté.

ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
 Reçu en préfecture le 15/07/2025
 Publié le 16/07/2025
 ID : 074-217401371-20250707-DEL2025_071-DE

Fiche - Annuaire de crise

Annuaire à disposition du directeur d'école ou du chef d'établissement et de la cellule de crise uniquement.

Certains numéros doivent rester confidentiels.

Ligne directe (à communiquer aux forces de sécurité intérieure et aux services de secours) :

Adresse :

Accès des secours :

	Service	Contact	Téléphone
SECOURS	POLICE/GENDARMERIE	17	
		Brigade/Commissariat	
	POMPIERS	18	
		Caserne	
	SAMU	15	
Éducation nationale	Rectorat	Cabinet	04 76 74 70 00
		Cellule de crise académique	04 76 74 70 77
		Référent sûreté éducation nationale	06 10 67 49 69
		Cabinet	04 80 42 65 00
	DSDEN	Cellule de crise DSDEN	06 10 64 00 00
		Référent sûreté éducation nationale	04 80 42 64 00
		Service de la santé scolaire	04 80 42 64 97
		IEN	
		EMAS	06 00 00 07 52 06 10 72 56 73
Préfecture	Cabinet		06 71 29 61 61
	Autre (Standard 24/7, SIDPC...)		04 50 55 00 00 06 00 07 11 47
Collectivité/Mairie	Maire	Henri CHAUMONTET	06 05 02 14 42
	Service enfance -jeunesse	Coordonnatrice	XXXX
	Service Technique Responsable Astreinte Tech	GHEZZI Ludovic	06 14 07 01 30 06 14 00 00 00
Interne	Directeur d'école ou chef d'établissement		
	Adjoint ou personne désignée en cas d'absence		
	CPE		
	Agent d'accueil		
	Responsable technique Infirmier		
	Formateur en secourisme		
	Autre		
Autre			

